

CONDITIONS GENERALES DE VENTES – L'Atelier de la Gravure Ancienne

Article 1 : Objet

Le présent bon de commande a pour objet de définir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles L'Atelier de la Gravure Ancienne fournit les SERVICES à son CLIENT. Les bons de commande, sous format papier ou électronique, font partie intégrante du présent contrat. Tout bon de commande accepté par le CLIENT vaut contrat après l'apposition de sa signature, du cachet de l'entreprise ou de la société. Par cette acceptation, le CLIENT s'engage à respecter les clauses et conditions du présent contrat, lesquelles priment sur toutes autres conditions que pourrait invoquer le cocontractant.

Article 2 : Etendue des SERVICES

L'acceptation du devis/bon de commande par le CLIENT, signifie à L'Atelier de la Gravure Ancienne l'accord et la bonne compréhension du CLIENT sur les SERVICES figurant dans le devis/bon de commande.

L'Atelier de la gravure ancienne se réserve le droit de refuser la réalisation des SERVICES sur une partie des documents confiés en raison d'une trop grande fragilité de ces derniers.

Article 3 : Sous-traitance

Afin de permettre à L'Atelier de la Gravure Ancienne de tenir au mieux ses engagements, le recours à la sous-traitance ne pourra lui être reproché par le CLIENT, notamment si les éléments confiés nécessitent une restauration ou un nettoyage avant d'être coloriés. Si le cas de figure se présente, un devis sera proposé au CLIENT et soumis à son acceptation.

Article 4 : Réglementations

Le CLIENT ne doit utiliser les SERVICES de L'Atelier de la Gravure Ancienne que dans la poursuite de buts légaux. Le CLIENT s'engage à respecter l'ensemble de la réglementation applicable au commerce de gravures anciennes, estampes ou tout document et ouvrage ancien. Ceci implique par exemple que le CLIENT soit légalement propriétaire des éléments confiés ou se soit assuré de l'identité du propriétaire des éléments confiés.

Cela inclut également le respect des droits d'auteurs, la proscription de documents à caractère obscène et/ou contraire à l'ordre public, la pornographie, les documents à caractère raciste, etc..., et ce, de manière à ce que la responsabilité de L'Atelier de la Gravure Ancienne ne puisse en aucun cas être recherchée.

Article 5 : Responsabilité du CLIENT

Le CLIENT est seul responsable des documents et ouvrages anciens confiés à colorier. Il est également responsable des dommages et des préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, causés par lui-même (ou ses préposés), à L'Atelier de la Gravure Ancienne et à ses FOURNISSEURS du fait de commerce illégal de documents anciens. Il s'engage à ne pas confier de gravures anciennes, d'estampes ou tout autre document ancien à L'Atelier de la Gravure Ancienne non conformes à la législation Française. Il s'engage expressément à assumer la responsabilité des éléments confiés par ses soins à L'Atelier de la Gravure Ancienne.

E-mail : Le CLIENT est pleinement et entièrement responsable du contenu des emails qu'il envoie grâce aux SERVICES fournis par L'Atelier de la Gravure Ancienne. Le CLIENT s'engage expressément à vérifier et à respecter les conditions légales d'utilisation des SERVICES d'email (courrier électronique).

Informations : Le CLIENT s'engage à maintenir une adresse postale valide. Le CLIENT s'engage à informer L'Atelier de la Gravure Ancienne de toute modification concernant sa situation (notamment changement d'adresse, changement de coordonnées bancaires). L'Atelier de la Gravure Ancienne ne saurait être tenu responsable des conséquences que pourrait subir le CLIENT et/ ou les tiers dans l'hypothèse où le CLIENT aurait omis de notifier à L'Atelier de la Gravure Ancienne une quelconque modification.

Article 6 : Responsabilité de L'Atelier de la Gravure Ancienne

Délais de livraison : L'Atelier de la Gravure Ancienne s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des SERVICES commandés par le CLIENT, mais ne souscrit aucune obligation de délais, sauf convention particulière.

Les délais moyens sont donnés à titre indicatif et peuvent varier selon les paramètres indépendants de la volonté du vendeur, tels que retard de transporteur, rupture de stock fournisseurs, la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée et ne permet pas au CLIENT d'annuler la commande ou de réclamer des dommages et intérêts.

La livraison pourra être effectuée en plusieurs fois et pourra comprendre 1 ou plusieurs colis.

Si l'adresse de livraison est différente de l'adresse de facturation, elle devra nous être précisée lors de la commande et ne pourra en aucun cas être modifiée sans notre accord écrit. L'expédition est réputée effectuée dès la remise au transporteur du ou des colis par nos soins.

Frais de livraison / d'expédition : Les frais de livraison sont à la charge du CLIENT. Le coût de livraison est déterminé en fonction du poids, du volume, de la destination du produit et surtout de la rapidité de l'envoi. L'Atelier de la Gravure Ancienne se réserve le choix du mode d'acheminement de la marchandise. Le montant des frais de livraison est considéré Net en Euros et correspond à la participation aux frais d'envoi, d'emballage, de confection du colis ainsi qu'aux frais de transport et d'assurances. Ils sont à rajouter au prix de la commande.

Force majeure : L'Atelier de la Gravure Ancienne ne sera tenue pour responsable vis à vis du CLIENT de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du présent contrat qui seraient dus à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence.

Confidentialité : L'Atelier de la Gravure Ancienne s'engage à tout mettre en œuvre pour garantir la confidentialité des informations qui lui sont transmises. L'Atelier de la Gravure Ancienne ne saurait toutefois être tenu responsable d'éventuelles divulgations intervenues sur le réseau Internet ou chez des tiers.

Éthique : L'Atelier de la Gravure Ancienne se réserve le droit de refuser tout document, contraire à son éthique, aux bonnes mœurs ou non conforme à la législation en vigueur.

Article 7 : Prise d'effet

Le présent contrat prend effet à la signature du bon de commande, sous format papier ou électronique, ou à l'acceptation sur le SITE WEB de L'Atelier de la Gravure Ancienne (www.atelier-gravure-ancienne.fr) ou par email, des présentes Conditions Générales de Vente.

Article 8 : Conditions financières, modalités de règlement

En contrepartie des SERVICES fournis, le CLIENT s'engage à payer à L'Atelier de la Gravure Ancienne :

- 100 % des SERVICES facturés avant l'expédition de ceux-ci.

Pour certaine commande, un acompte pourra être demandé et figurera sur le bon de commande. L'acompte devra être réglé à l'Atelier de la Gravure Ancienne pour déclencher la réalisation des travaux.

En cas de non poursuite des SERVICES commandées, du fait du CLIENT, un minimum de facturation sera appliqué et portera sur le travail déjà effectué par L'Atelier de la Gravure Ancienne.

Nos prix sont modifiables à tous moments sans préavis en fonction de l'évolution du prix des matières premières, exception faite des commandes en cours de traitements.

Toute contestation relative à un SERVICE doit être communiquée à L'Atelier de la Gravure Ancienne par lettre recommandée avec AR dans les 10 jours qui suivent la date de règlement de la facture, à défaut de quoi le client ne sera plus recevable à formuler de quelconques griefs quant aux mentions y figurant.

Toute autre condition et modalité de paiement devra être précisée dans le bon de commande. Les tarifs de ces SERVICES sont ceux mentionnés dans le bon de commande papier ou électronique. Ils sont hors taxes (HT) et sont payables en euros (€), aucune TVA ne sera appliquée en vertu de l'article 293 B du Code Général des Impôts. Ils sont payables selon les échéances mentionnées dans le bon de commande.

Tout incident et/ou retard de paiement à l'échéance entraînera de plein droit l'application d'une pénalité de retard égale à 1% par mois des sommes dues, ainsi que la facturation de l'ensemble des frais financiers et des frais de recouvrement correspondants, sans préjudice de la suspension et/ou de la résiliation du présent contrat. Tout incident et/ou retard de paiement entraînera également la suspension immédiate des SERVICES de L'Atelier de la Gravure Ancienne, en attendant la régularisation par le CLIENT.

L'Atelier de la Gravure Ancienne se réserve le droit d'annuler toute commande d'un CLIENT avec lequel il existerait un litige relatif à une commande antérieure.

Article 9 : Résiliation

L'Atelier de la Gravure Ancienne se réserve le droit de résilier, sans formalité, de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, le présent contrat en cas de violation d'une des clauses des précédentes conditions.

Article 10 : Divers

Intitulé des articles : Les titres des articles utilisés dans les présentes le sont pour la commodité des références seulement. Ils ne pourront être utilisés pour l'interprétation des dispositions qu'ils regroupent.

Cession du Contrat : L'Atelier de la Gravure Ancienne se réserve la faculté de céder, transférer ou apporter à un tiers, sous quelque forme que ce soit, les droits et obligations nés du présent contrat.

Élection de domicile : Pour l'exécution du présent contrat, les parties élisent respectivement domicile, L'Atelier de la Gravure Ancienne à l'adresse figurant sur le bon de commande, le CLIENT à l'adresse indiquée par ses soins lors de la signature du bon de commande.

Modification des Conditions Générales de Vente : Les présentes Conditions Générales de Vente pourront faire l'objet de modifications. Toute modification sera portée à la connaissance du CLIENT, par lettre recommandée avec avis de réception, deux (2) mois avant sa date d'entrée en vigueur. En l'absence de réponse au cours de ce délai de deux mois, le CLIENT sera réputé avoir accepté les modifications intervenues et celle-ci entreront alors en vigueur. Dans l'hypothèse où le CLIENT informerait L'Atelier de la Gravure Ancienne de son refus des modifications intervenues, ce refus emporterait notification de résiliation du présent contrat.

Loi applicable et litige : Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. En cas de différend sur l'interprétation et l'exécution des présentes, et à défaut de solution amiable, compétence exclusive est attribuée aux tribunaux compétents de Soissons.

Lexique

Aux termes des présentes, chacune des expressions mentionnées ci-dessous aura la signification qui lui est attribuée ci-après, à savoir :

- L'Atelier de la Gravure Ancienne : désigne le nom commercial de l'entreprise individuelle de Mme QUENNEVAT Laëtitia, dont le siège social est sis 11, rue des Mélèzes - 66270 Le Soler, France, SIRET 409 857 034 00048 , Code APE 1813Z.
- CLIENT : désigne toute personne physique ou morale signataire d'un devis ou bon de commande sous le format papier ou électronique.
- SERVICES : désigne l'ensemble des prestations ou travaux de toute nature effectués par L'Atelier de la Gravure Ancienne pour le compte du CLIENT.
- FOURNISSEUR : désigne toute personne physique ou morale auprès de laquelle L'Atelier de la Gravure Ancienne souscrit tout contrat dont l'objet est en rapport avec ou découle des SERVICES.
- INTERNET : ensemble de réseaux de toutes tailles interconnectés par le protocole IP.
- SITE WEB : ensemble structuré de pages au formats informatiques composé d'éléments textuels, graphiques, photographiques, audio ou vidéo dans des formats standardisés.